

## Femmes

Diplômées d'Expertise  
Comptable Administrateurs

### A VOS AGENDAS



*Le 11 mai 2012 :*  
**Nicole NOTAT**  
*invitée de l'Association*

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, prévoit, à compter du 1er janvier 2012, la mise en œuvre d'obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale, avec l'obligation pour les entreprises de fournir des informations extra-financières en matière sociale et environnementale dans le rapport du conseil d'administration ou du directoire.

Au regard de ce nouvel enjeu de gouvernance, Agnès Bricard a souhaité organiser le 11 mai 2012, au Cercle de l'Union Interalliée, de 8h30 à 10h00, un petit déjeuner débat en présence Nicole NOTAT, présidente de VIGEO (Agence de Notation à la fois de la performance des entreprises et des organisations et de leur niveau de gestion de la RSE) sur la thématique suivante : « la mise en œuvre de la Responsabilité Sociétale et les nouveaux enjeux de gouvernance pour les entreprises ».

Inscrivez-vous dès maintenant à cet événement en adressant un mail à : [sorsonneau@cs.experts-comptables.org](mailto:sorsonneau@cs.experts-comptables.org)

### Le 9 septembre 2012

Participation de l'Association à la  
**16<sup>ème</sup> Edition de la Parisienne**



Notre association participera à la 16<sup>ème</sup> édition de cette célèbre course féminine qui se déroulera le dimanche 9 septembre 2012.

Aussi, nous avons souhaité créer une équipe pour représenter les femmes de la profession.

Cette course vous accueillera sur la ligne de départ au pied de la Tour Eiffel. Le parcours de 6km en boucle autour de la Seine sera animé par les applaudissements d'un public chaleureux et plus de 600 musiciens

Cette course contribue aussi à collecter des fonds pour financer des programmes de recherche sur la lutte contre le cancer du sein. Les fonds collectés sont versés à la Fondation pour la Recherche Médicale qui sélectionne des projets scientifiques porteurs d'espoir. En 2011, le « Challenge pour la Vie » a permis de collecter près de 81 000 € grâce aux dons de plusieurs entreprises.

Pour rejoindre l'équipe de l'Association et participer à cette événement, vous pouvez vous inscrire en adressant un mail à : [sorsonneau@cs.experts-comptables.org](mailto:sorsonneau@cs.experts-comptables.org)

### L'ACTU



Brigitte  
GUILLEBERT

*Le 7 mars 2012*  
*deux nouvelles femmes*  
*de l'Association diplômées*  
*Administrateur de Sociétés*  
*Certifié (ASC) France*



Christine FRANC  
de FERRIERE

Félicitations à Brigitte GUILLEBERT et Christine FRANC de FERRIERE qui ont été, lors de la quatrième promotion à la formation au mandat d'administrateur de l'IFA, diplômées ASC, le 7 mars dernier.

Cette nouvelle promotion a eu le droit comme les précédentes à un enseignement complet sur les bonnes pratiques de gouvernance à respecter et sur l'ensemble des compétences requises pour assurer au mieux sa mission d'administrateur : droit, stratégie, finance, actif humain, leadership etc... Ce certificat leur confère le titre d'administrateur ASC - France reconnu par les associations professionnelles d'administrateurs et leurs partenaires, en France comme au Québec.

Félicitations aussi à Michèle LEWI, membre de notre association, diplômée de ce certificat lors de la 3<sup>ème</sup> promotion.

Pour toute information sur la formation administrateur IFA :  
<http://www.ifa-asso.com/formation/accueil.php>

### Le 8 mars 2012 l'Association des Femmes mise à l'honneur avec la venue de Jean-François COPE



Lors de la journée annuelle de la femme, le 8 mars dernier, l'Association des Femmes Diplômées d'Expertise Comptable Administrateurs a reçu dans les locaux du Conseil Supérieur, Jean-François COPE, co-auteur de la loi sur une représentation équilibrée des hommes et des femmes dans les Conseils d'administration. (lire suite en page 2)

## L'ACTU *suite*

A cette occasion, Jean-François COPE a dressé un bilan très positif de la mise en application de cette loi depuis son adoption. Ainsi, celui-ci a notamment indiqué à l'assemblée présente qu'en 18 mois, il avait été constaté que les Conseils d'Administration, des entreprises cibles de la loi, comprenaient désormais environ 21% de femmes.

Lors de son intervention, Jean-François COPE a aussi souhaité revenir sur ce qu'il a qualifié de véritable inégalité salariale, à savoir, celle de la rémunération et de la progression des salaires des femmes. Il a par ailleurs précisé que cette inégalité nécessitait un changement radical des mentalités auquel il fallait ajouter la déculpabilisation des femmes au regard de leur responsabilité de mère. Pour ce dernier, il faut que les femmes aient le choix de la réussite professionnelle.

Jean-François COPE a conclu ses propos en insistant sur l'intérêt de l'existence d'une association comme celle de l'Association des Femmes Diplômées d'Expertise Administrateurs, à savoir créer une dynamique d'expression politique. Pour lui, les femmes administrateurs doivent pouvoir raconter leurs actions. Et c'est au travers de ces témoignages que la portée de la loi sera réellement identifiée.

## « Quelles avancées de la parité dans les Conseils en Grande Bretagne ? »



*Marie-Ange Andrieux, Co-Président de l'Association Femmes EC Administrateurs*

La parité dans les Conseils d'Administration en Grande Bretagne relève de la « soft law », de l'autorégulation par des recommandations de bonnes pratiques, alors que la France a fait le choix d'une législation avec sanctions pour imposer des quotas de femmes dans les Conseils.

**En février 2011, le rapport Davies I (du nom de Lord Davies d'Abersoch), initié par le Department for Business, Innovation and Skills (Ministère du Commerce) recommandait :**

- La communication des objectifs de pourcentages de femmes au sein des conseils entre 2013 et 2015, par les sociétés du FTSE 350 ainsi que les mesures en faveur de cette démarche de parité,
- Un objectif chiffré de 25% d'ici à 2015 pour les sociétés du FTSE 100 ;
- La revue du pourcentage de femmes à atteindre au sein des comités exécutifs, entre 2013 et 2015.

**Le rapport Davies II vient de diffuser en mars 2012 le premier suivi de ces recommandations :**

- 38 entreprises du FTSE 100 et 34 du FTSE 250 ont présenté leurs objectifs de parité au sein du Conseil,
- Parmi les entreprises ayant communiqué leurs objectifs de parité, seules un tiers d'entre elles envisagent de dépasser le seuil recommandé de 25%,
- Certaines sociétés n'ont pas souhaité se fixer d'objectifs, estimant avoir une proportion suffisante de femmes au sein de leur conseil et considérant donc ne pas être concernées par ces recommandations.

Fin février 2012, les entreprises du FTSE 100 et du FTSE 250 comptaient respectivement 15.6% et 9.6% de femmes administrateurs dans leurs conseils.

Depuis la publication du rapport Davies I, 47 femmes ont été nommées au sein des conseils des entreprises du FTSE, soit 27% des nominations en février 2012 contre 13% en 2010.

Pour la première fois cette année, les hommes étaient en minorité au sein des conseils de 112 entreprises du FTSE 250, soit 44.8% contre 52.4% en 2010.



## Recommandation de la CNaPL en faveur des femmes

**« Recommandation de la CNaPL relative à l'accès des femmes et des hommes dans les instances dirigeantes des organisations professionnelles de professions libérales »**

La CNaPL s'est réunie lors de la Journée de la Femme autour d'un petit déjeuner avec Monsieur Frédéric Lefebvre Secrétaire d'État chargé du Commerce, de l'Artisanat, des Petites et Moyennes Entreprises, du Tourisme, des Services, des Professions Libérales et de la Consommation, pour présenter une Recommandation relative à l'accès des femmes et des hommes dans les instances dirigeantes des organisations professionnelles de professions libérales. La Commission invite les organisations représentatives à ouvrir, au fur et à mesure du renouvellement de leurs membres, leurs instances dirigeantes pour parvenir à échéance de 2018 au plus tard à 40 % d'un même sexe au sein de leurs instances dirigeantes tout en tenant compte des spécificités des professions dont la répartition H/F actuelle n'est pas équilibrée (sages-femmes, infirmières, etc).

**>> Texte de la recommandation (format PDF)**

## Nous comptons aussi sur vous en 2012

Après le temps de la création, voici venu le temps des réalisations. Nous avons besoin de vous afin de soutenir l'Association et les actions que nous mènerons durant l'année 2012.

**Merci à vous toutes de renouveler votre adhésion ou de venir nous rejoindre !**

**Rejoignez-nous !**